

**DEPARTEMENT**  
Meurthe et Moselle

**Commune de SEXEY AUX FORGES**

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES  
DELIBERATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE 2024**

**ARRONDISSEMENT**

**NANCY**

**CANTON**

**NEUVES-MAISONS**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq octobre à 20h30

Le Conseil municipal de la commune de Sexey-aux-Forges étant en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Patrick POTTS, maire.

En exercice 14  
De votants 14  
De présents 11

**Etaient présents :**

Mmes Céline BAUDON – Florence COX – Hélène DUMOND – Béatrice GEORGE – Amélie KOENIG – Pascale NAVET – Emilie PIERROT ;  
Mrs Daniel BORACE – Gilles JOLY – Daniel KOENIG – Patrick POTTS.

NOTA : Le Maire certifie que :

La liste des délibérations examinées par le conseil municipal a été affichée à la porte de la mairie le 30 octobre 2024

La convocation du conseil avait été faite le 15 octobre 2024.

La présente délibération a été transmise à la préfecture de Nancy le 30 octobre 2024

Le maire,

Patrick POTTS

**Absente excusée :**

Coryse GEORGES donne procuration à Daniel KOENIG  
Gérald DETHOREY donne procuration à Daniel BORACE  
Ghislain PAYMAL donne procuration à Patrick POTTS

Il a été procédé, conformément à l'article 29 du code d'administration communale à l'élection d'un secrétaire dans le sein du conseil Daniel BORACE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.  
Le procès-verbal de la séance du 13 septembre 2024 est approuvé.

**RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION  
D'UN AGENT DE LA COMMUNE DE SEXEY-AUX-FORGES AU SIS  
MARON/SEXEY**

**N°1-V-2024**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la convention qui met à disposition un agent de la commune au SIS Maron/Sexey pour effectuer l'entretien des locaux de l'école primaire arrive à son terme le 31 décembre 2024, et qu'il est nécessaire de la renouveler. Il donne lecture de la convention qui met à disposition du SIS un agent communal à hauteur de 770 heures par an. Celle-ci est conclue pour une durée de 3 ans et prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,*

- **Accepte** les termes de cette convention (ci-annexée),
- **Donne** tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la signer.

**RENOUVELLEMENT DU BAIL DE CHASSE DU LOT N°1 EN FORET  
COMMUNALE**

**N°2-V-2024**

Considérant que l'échéance du bail de chasse du lot n°1 en forêt communale est fixée au 31 mars 2025,

*Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité,*

- ◇ **Décide** d'attribuer la location de la chasse communale du lot n°1 à Monsieur Francis SACCOMANDI du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 mars 2034.

- ◇ **Fixe** le montant de la location à 3 000,00 €/an payable d'avance, avant le 30/06.
- ◇ **Autorise** le maire à signer le bail correspondant ainsi que tout document afférent à ce dossier.

#### **AFFOUAGES 2024/2025 EN FORET COMMUNALE**

**N°3-V-2024**

*Le conseil municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité,*

- **Décide** l'exploitation de la parcelle 29 inscrite à l'état d'assiette 2024 en cessions amiables pour la saison 2024/2025.
- **Fixe le prix** du stère réceptionné à 9,00 € HT.

Pour ce type d'exploitation,

- **Précise** que chaque inscrit dénommé « cessionnaire » s'engagera par contrat individuel au respect des clauses et règlements qui leur seront notifiés par écrit,
- **Fixe** les délais suivants :
  - Façonnage et enstèrage : 15 septembre 2025
  - Vidange : 15 avril 2026

Sauf dérogation délibérée en commission, en cas de non-respect des délais, la totalité du bois du lot redevient propriété de la commune.

#### **RENOVATION DU TERRAIN MULTISPORT : DEMANDE DE SUBVENTION**

**N°4-V-2024**

Monsieur le maire propose au conseil municipal de rénover le terrain multisport de SEXEY-AUX-FORGES.

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,*

- **Sollicite** :
  - Un fonds de concours pour la mise en œuvre du projet de territoire auprès de la Communauté de Communes Moselle et Madon

Pour le projet suivant :

- Réhabilitation du terrain multisport de SEXEY-AUX-FORGES : 25 000 HT
- **S'engage** à inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2025.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Pour copie conforme,  
Le Maire,  
Patrick POTTS